

---

CATALOGUE DE FORMATIONS

---

**AFBTP**

# CONDUITE D'ENGINS CACES



# SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| CHARIOT AUTOMOTEUR À CONDUCTEUR PORTÉ - R489..... | 3  |
| ENGIN DE CHANTIER - R482.....                     | 4  |
| GRUE À TOUR - R487.....                           | 5  |
| GRUE AUXILIAIRE GACV - R490.....                  | 6  |
| GRUE MOBILE - R483.....                           | 7  |
| NACELLE PEMP- R486.....                           | 8  |
| PONT ROULANT - R484.....                          | 9  |
| PLAN D'ACCÈS.....                                 | 10 |
| LOCATION.....                                     | 11 |

# CHARIOT AUTOMOTEUR À CONDUCTEUR PORTÉ - R489

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Être capable d'utiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté en toute sécurité et dans différents environnements, vérifier l'aptitude à la conduite de chariot dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R489, préserver le matériel, appliquer la réglementation en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique, dans différents environnements (chantier privé, public, routes, ...), permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

### MÉTHODES ET MOYENS

#### PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, chariot automoteur de manutention à conducteur porté selon catégorie demandée, zone d'évolution, matériel de balisage.

**Public visé :** Être âgé de 18 ans au minimum.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

**Visite médicale :**

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 6 personnes

**Durée totale :** 2 jours (8 heures de théorie ; 8 heures de pratique par stagiaire)

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## PROGRAMME

### PROGRAMME

**THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté :**

- Catégorie de chariot suivant la R389,
- Qualification du conducteur,
- Utilisation du chariot,
- Règles de conduite et de circulation,
- Vérifications et entretien d'un chariot,
- Consignes en cas d'incendie,
- Circonstances et causes d'accidents,
- Technologie des chariots (présentation et exercices),
- Plaques de charges (définitions et exercices).

**PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté :**

- Conduite en sécurité et circulation avec un chariot,
- Circulation en charge sur un plan incliné,
- Prendre et déposer une charge au sol,
- Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile,
- Effectuer prise et dépose de charge à différents niveaux dans un palettier,
- Assurer le chargement et déchargement d'un véhicule par l'arrière et latéralement,
- Manutentionner une charge longue et/ou déformable.

**TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté.**

## CONDITIONS

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :**

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 5 ans, est possible sur commande (1 journée variable en fonction du nombre de participant).

# ENGIN DE CHANTIER - R482

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Conduire et utiliser un engin de chantier en toute sécurité et dans différents environnements, vérifier l'aptitude à la conduite d'engin de chantier dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R482, préserver le matériel, appliquer la réglementation en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique, dans différents environnements (chantier privé, public, routes, ...), permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, engin de chantier selon catégorie demandée, zone d'évolution, matériel de balisage.

**Public visé :** Être âgé de 18 ans au minimum.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

**Visite médicale :**

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 4 à 6 personnes (en fonction de la catégorie)

**Durée totale :** 2 jours (8 heures de théorie ; 8 heures de pratique par stagiaire)

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## CONDITIONS

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :**

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 10 ans, est possible sur commande (1 journée variable en fonction du nombre de participant).

## ÉVALUATION

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des engins de chantier :

- Règlement et recommandation de la R482,
- Les accidents du travail et risques divers,
- Organismes et instance de prévention,
- Classification des engins et les différents organes de sécurité,
- Vérifications et entretien de premier niveau,
- Consigne de conduite en sécurité,
- Stabilité des engins et du travail en tranchées,
- Travaux de terrassement,
- Levage de charge et de personne,
- Transport sur porte engin,
- Signalisation (balisage et personne),
- Geste de commandement,
- Opérationnel de fin de poste.

#### PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité d'un engin de chantier :

- Vérification et prise de poste,
- Maintenance de 1er niveau,
- Examen d'adéquation avec le travail à effectuer,
- Circulation sur différents parcours,
- Monter et descendre du porte engin (option à la demande du client),
- Prendre et déposer une charge au sol (selon équipements adaptables),
- Mise en place à niveau de l'engin sur stabilisateur,
- Y effectuer levage de charge,
- Assurer chargement latéral d'un véhicule,
- Respect des consignes pour une conduite en sécurité,
- Circulation avec geste de commandement,
- Opérations de fin de poste,
- Évaluation pratique.

#### TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité d'un engin de chantier.

# GRUE À TOUR - R487

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Conduire et utiliser une grue à tour catégorie GME ou GMA au sol et/ou en cabine en toute sécurité et dans différents environnements, vérifier l'aptitude à la conduite de grue à tour dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R487 modifiée de la CNAMTS et validée par la CAFAT, permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, utilisation d'une grue à tour sur plateau technique de l'AFBTP ou chantier, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des grues à tour :

- Définition de la manutention,
- Législation,
- Réglementation,
- Technologie des grues,
- Dangers généraux,
- Dispositions générales de sécurité,
- Opérations de prise de note,
- Maîtrise des conditions d'utilisation des grues à tour,
- Opérations de fin de poste,
- Suivi de l'engin,
- Notions de mécanique,
- Consignes en cas d'incendie.

#### PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité des grues à tour :

- Opérations de prise de poste,
- Examen d'adéquation,
- Positionnement de la grue,
- Balisage et signalisation,
- Mise en situation de levage,
- Manœuvres de levage,
- Opérations de fin de poste,
- Analyse des pratiques et commentaires,
- Notions de mécanique/maintenance.

#### TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité d'une grue à tour.

## CONDITIONS

**Public visé :** Être âgé de 18 ans au minimum, conducteur débutant.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

**Visite médicale :**

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 4 personnes

**Durée totale :** Débutant : 4 jours (8 heures de théorie, 24 heures de pratique par stagiaire) / Confirmé : 2 jours (8 heures de théorie, 8 heures de pratique par stagiaire)

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## ÉVALUATION

#### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :**

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

# GRUE AUXILIAIRE GACV - R490

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Former et perfectionner la conduite à l'utilisation en sécurité des grues auxiliaires de chargement de véhicules option télécommande ou sans télécommande, permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, utilisation d'un camion équipé d'une grue auxiliaire fourni par le client, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des grues auxiliaires de chargement de véhicules :

- Définition de la manutention,
- Législation,
- Réglementation,
- Le grutier,
- Dangers généraux,
- Dispositions générales de sécurité,
- Règles de sécurité,
- Composants d'une grue auxiliaire,
- Opérations de début de poste,
- Maîtrise des conditions d'utilisation des grues auxiliaires,
- Opérations de fin de poste,
- Suivi de l'engin,
- Notions de mécanique,
- Consignes en cas d'incendie.

#### PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité des grues auxiliaires de chargement de véhicules :

- Opérations de prise de poste,
- Conduite et circulation,
- Positionnement du véhicule,
- Balisage et signalisation,
- Mise en situation de chargement/déchargement,
- Opérations de fin de poste,
- Analyse des pratiques et commentaires,
- Notions de mécanique/maintenance.

#### TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité des grues auxiliaires de chargement de véhicules.

## CONDITIONS

**Public visé :** Être âgé de 18 ans au minimum.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

**Visite médicale :**

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 6 personnes si manuelle / 4 personnes si option télécommande

**Durée totale :** 2 jours (8 heures de théorie ; 8 heures de pratique par stagiaire)

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique.

Questionnaire de satisfaction

**Validation :**

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 5 ans, est possible sur commande (1 journée variable en fonction du nombre de participant).

# GRUE MOBILE - R483

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Conduire et utiliser une grue mobile ou télescopique en toute sécurité, vérifier l'aptitude à la conduite de grues mobiles dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R483 modifiée de la CNAMTS et validée par la CAFAT, permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, utilisation d'un camion équipé d'une grue mobile, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des grues mobiles :

- Contexte réglementaire,
- Instances et organismes de prévention,
- Devoirs et responsabilités,
- Technologie et connaissance des grues mobiles (terminologie, caractéristiques), structures, mécanismes (moteurs, freins), câbles,
- Organes de services et de commande,
- Dispositifs de sécurité,
- Notions élémentaires de mécanique, d'hydraulique, d'électricité, élingage (équilibre et nature des charges, répartition des forces, notion de centre de gravité),
- Technologie des accessoires de levage,
- Principe du mouflage,
- Angle d'élingage,
- Influence des angles,
- Règles de conduite et d'utilisation,
- Conditions de stabilité des grues mobiles (environnement, implantation, contraintes atmosphériques, connaissance et lecture des tableaux de charges),
- Vérification à la prise et en fin de poste,
- Gestes conventionnels et commandement,
- Consignes sur chantier.

#### PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité des grues mobiles :

- Formation pratique,
- Opérations de prise et de fin de poste,
- Vérifications journalières,
- Mise en situation de la grue, prises, déplacements et déposes de charges, mouvements composés à vide et en charge,
- Manutention de charges diverses (pièces longues, ...), parcours en charge entre balises, maîtrise du ballant.

#### TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité des grues mobiles.

## CONDITIONS

**Public visé :** Être âgé de 18 ans au minimum.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

#### Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 4 personnes

**Durée totale :** Débutant (14 jours soit 112 heures) / Confirmé (2 jours soit 24 heures).

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## ÉVALUATION

#### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique.

Questionnaire de satisfaction.

#### Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 5 ans, est possible sur commande (1 jour supplémentaire).

# NACELLE PEMP - R486

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Être capable d'utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnel en toute sécurité, vérifier l'aptitude à la conduite de plate-forme élévatrice de personnel dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R486 modifiée de la CNAMTS et validée par la CAFAT, préserver le matériel, appliquer la réglementation en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique, dans différents environnements (chantier privé, public, routes, ...), permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, utilisation PEMP selon catégorie demandée, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage.

**Public visé :** Être âgé de 18 ans au minimum.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

**Visite médicale :**

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 4 personnes

**Durée totale :** 2 jours (8 heures de théorie ; 8 heures de pratique par stagiaire)

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## PROGRAMME

### PROGRAMME

**THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des PEMP :**

- Catégorie de PEMP suivant la R486,
- Qualification du conducteur,
- Réglementation d'une PEMP et exercices,
- Règles de conduite et de circulation,
- Vérifications et entretien d'une PEMP,
- Circonstance et causes d'accidents,
- Principaux risques,
- Technologie des PEMP (présentation et exercices),
- Plaques d'évolution (définitions et exercices),
- Transports d'une PEMP.

**PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité des PEMP :**

- Mise en place et stabilisation de la PEMP,
- Vérifications et essais de fonctionnement,
- Déplacement le long d'une paroi verticale,
- Déplacement avec le geste de commandement,
- Applications des manœuvres de secours,
- Déplacement en endroit confiné,
- Replier la PEMP en position transport,
- Vérification de fin de poste,
- Évaluation pratique.

**TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité des PEMP.**

## CONDITIONS

## ÉVALUATION

**Évaluation des compétences et du dispositif :**

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :**

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 5 ans, est possible sur commande (1 journée variable en fonction du nombre de participant).



# PONT ROULANT - R484

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Former en initial ou en perfectionnement à la conduite et l'utilisation en sécurité des ponts roulants à commande du sol ou à cabine, permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, utilisation d'un pont roulant fourni par le client, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des ponts roulants :

- Définition de la manutention,
- Législation,
- Réglementation,
- Le pontier,
- Dangers généraux,
- Dispositions générales de sécurité,
- Règles de sécurité,
- Composants d'un pont roulant,
- Opérations de fin de poste,
- Suivi de l'engin,
- Notions de mécanique,
- Consignes en cas d'incendie.

#### PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité des ponts roulants :

- Opérations de prise de note,
- Conduite et circulation,
- Positionnement du pont et de la charge,
- Balisage et signalisation,
- Mise en situation de chargement/déchargement,
- Opérations de fin de poste,
- Analyse des pratiques et commentaires,
- Notions de mécanique/maintenance.

#### TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité des ponts roulants.

## CONDITIONS

**Public visé :** Être âgé de 18 ans au minimum.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

**Visite médicale :**

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 6 personnes

**Durée totale :** 2 jours (8 heures de théorie ; 8 heures de pratique par stagiaire)

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique.

Questionnaire de satisfaction.

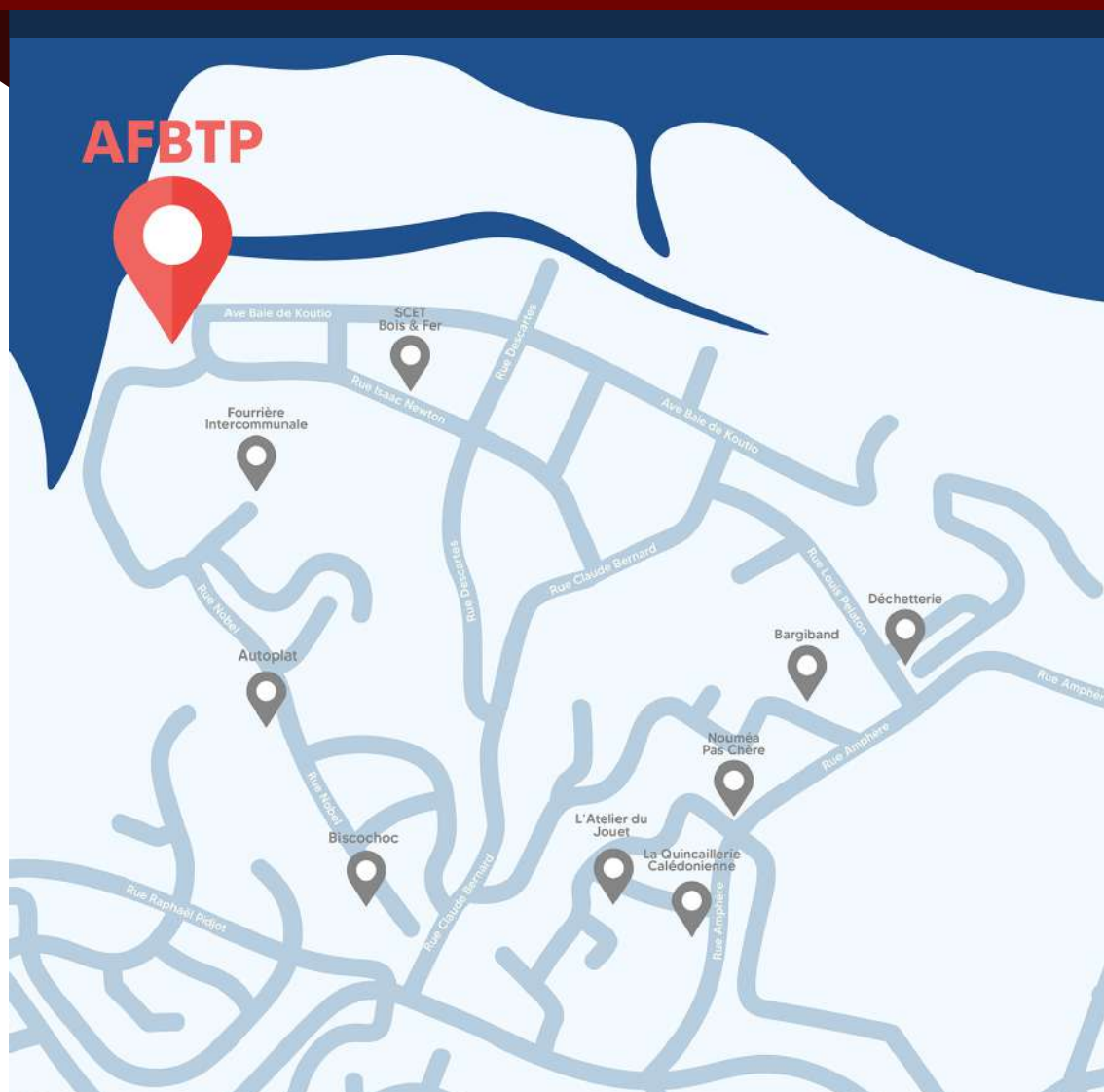
### Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 5 ans, est possible sur commande (1 journée variable en fonction du nombre de participant).

# PLAN D'ACCÈS

AFBTP 68 avenue Baie de Koutio ZI Ducos // BP 27832 // 98863 NOUMEA CEDEX  
 Tél : 28 90 65 // Fax : 28 90 55 // Mél : afbtp@afbtp.nc // Site internet : www.afbtp.nc  
 Ridet : 829978.001 // APE 8559A // Numéro D'activité DFPC : 988/0346/08R - TOUS DROITS RESERVES



# LOCATION

L'AFBTP met à votre disposition ses salles de formations pour l'organisation de vos évènements :

| Désignation                  | ½ Journée (CFP) | Journée    |
|------------------------------|-----------------|------------|
| Salle (20 personnes maximum) | 15 000 xpf      | 25 000 xpf |
| Salle multimédia (12 postes) | 25 000 xpf      | 40 000 xpf |

Mais aussi son plateau technique et sa grue à tour, ainsi que ses équipements (banches, matériels électroportatifs, ...).

| Désignation            | ½ Journée (CFP) | Journée    |
|------------------------|-----------------|------------|
| Plateau technique seul | 40 000 xpf      | 60 000 xpf |

Louer une salle à l'AFBTP c'est aussi avoir accès :



Internet



Salle modulable équipée (vidéo projecteur, tableau, climatiseur) ↓



Parking



Vestiaires (douches + casiers)



Cafétéria



AFBTP 68 avenue Baie de Koutio ZI Ducos // BP 27832 // 98863 NOUMEA CEDEX  
 Tél : 28 90 65 // Fax : 28 90 55 // Mél : afbtp@afbtp.nc // Site internet : www.afbtp.nc  
 Ridet : 829978.001 // APE 8559A // Numéro D'activité DFPC : 988/0346/08R - TOUS DROITS RESERVES